



ELECTIONS LEGISLATIVES - 10 et 17 juin 2012

« La Palestine est aussi l'affaire des parlementaires »

7 juin 2012



Plateforme des
ONG Françaises
pour la Palestine

France/Palestine/Israël
3 questions-clés
pour les candidats

Elections Législatives 2012

La Palestine est aussi l'affaire des parlementaires

A l'occasion des élections législatives, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine demande à tous les candidats de s'engager sur trois revendications essentielles. Cela s'inscrit dans la suite du questionnaire adressé aux candidats à l'élection présidentielle.

Pourquoi ?

Les députés ont le pouvoir d'influer sur la politique étrangère de la France. Leurs moyens de pression sont réels : questions écrites, orales, propositions de résolution, auditions, débat en commission, les moyens de faire entendre la voix des citoyens français sont nombreux.

De nombreux députés se sont ainsi mobilisés lors de la dernière législature : ils ont interpellé le gouvernement sur la situation dans la bande de Gaza, l'opération Plomb Durci ou le rapport Goldstone, souvent à l'initiative d'organisations de solidarité en France.

Nous demandons ainsi aux candidats de s'engager sur :

- La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes les facettes de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et Israël. ;

- L'adoption par la France de mesures pour assurer la traçabilité des produits des colonies israéliennes entrant en France, voire des mesures restrictives sur le commerce avec les colonies.
- La reconnaissance explicite par la France d'un état palestinien viable et indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

- **Emplacement :** Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Campagnes passées](#) > [Elections législatives 2012 - les réponses des candidats](#) >

- **Adresse de cet article :**

<https://plateforme-palestine.org/ELECTIONS-LEGISLATIVES-10-et-17-juin-2012-La-Palestine-est-aussi-l-affaire-des>